082-21820087 DECISION462021-AR Reçu le 09/1 Publié le 09

LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48 Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com www.lafrancaise.fr

DECISION

2021-46

Objet : Réalisation de deux opérations d'éclairage public - signature conventions de manda avec le SDF.

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires:

DECIDE

- de mandater le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne pour la réalisation des projets d'éclairage public :
 - « Eclairage public lié à la dissimulation rue Léon Cladel » dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 14 900 €ttc. (frais de maîtrise d'œuvre inclus),
 - « Eclairage public lié au renforcement P30 Eglise » dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 30 900 €ttc. (frais de maîtrise d'œuvre inclus).
- de signer avec le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne les conventions de mandat correspondantes.

Fait à Lafrançaise Le 8 décembre 2021.

